Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le 20/06/2022
ID : 007-250702388-20220602-DBSJUIN02-DE

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 2 JUIN 2022

N° BS juin-02

Objet :

Marché de restauration des sentiers d'ascension aux sommets du Mont Mézenc : attribution du lot de travaux de construction en pierre sèche

L'an deux mille vingt-deux, le deux juin, à Jaujac à 17h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées : 32
Date de convocation : 24 mai 2022
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Présents :

ALLIX	Dominique	MENGIN	Jean-Marie
ANCHISI	Jean-Pierre	TISSIER	Pierre
BÖHLE	Patrick	USALA	Catherine
BOYER	Joël	VERNOL	Daniel
BROUSSE	Christian	WESTERLOPPE	Marie-Laure
DUPRE	Laurie	RIEU-FROMENTIN	Françoise
FEOUGIER	Alain	DELEUZE-DALZON	Chloé
HOUETZ	Marion	MASSEBEUF	Isabelle
L'HERMINIER	Raoul	VIDAL	Carine
LECLERC	Thierry		

Représentés :

BOUET	Lynda	procuration à	HOUETZ	Marion
GUILLO	Vincent	procuration à	L'HERMINIER	Raoul
TEYSSIER	Baptiste	procuration à	BOYER	Joël
DUCHAMP	Cécile	procuration à	RIEU-FROMENTIN	Françoise

Excusé :

TOURVIEILHE Max

Absents :

AMRANE	Nadia	DELABRE	Philippe
BASTIDE	Bérangère	OUILLON-PELISSIER	Elisabeth

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le 20/06/2022
ID : 007-250702388-20220602-DBSJUIN02-DE

La restauration des sentiers d'ascension aux sommets du Mont Mézenc a été identifiée comme une priorité pour maintenir un accueil qualitatif des visiteurs sur ce site très fréquenté et limiter leur divagation et la dégradation des milieux naturels particulièrement fragiles du Mézenc. A partir de l'étude de faisabilité d'avant-projet initiée par le Parc en fin d'année 2020 et conduite par l'ONF, une phase de travaux d'aménagements des sentiers d'ascension du Monts Mézenc est engagée. Un marché de travaux a été lancé à la fin de l'année 2021, comprenant 4 lots :

- Lot 1 : travaux de création et/ou de reprise du sentier
- Lot 2 : travaux paysagistes
- Lot 3 : travaux de construction en pierre
- Lot 4 : maîtrise d'œuvre partielle

Les lots 1, 2 et 4 ont été attribués en début d'année 2022. Néanmoins, le lot 3 concernant les travaux de construction en pierre sèche n'a pas été pourvu et a fait l'objet d'une nouvelle consultation lancée le 26 avril dernier. La date limite de remise des offres a été fixée au 23 mai à 23h et les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 30 mai.

Une seule offre a été reçue. Il s'agit de l'entreprise Jardins et Paysages du Haut-Lignon pour un montant de 59 736 € (montant estimé par rapport au bordereau de prix unitaire).

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- D'ATTRIBUER, dans le cadre du projet de restauration des sentiers d'ascension aux sommets du Mont Mézenc, le marché de travaux de construction en pierre sèche à l'entreprise Jardins et Paysages du Haut-Lignon au regard du tableau d'analyse des offres,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 2 juin 2022, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC